L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 AOUT 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, pour le journal seulement [illegible] ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasin ne détail, $40; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs [illegible] carré chaque fois, et trois fois [illegible].

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves, [illegible], etc., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus annoncés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par alternatives paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique; les annonces et articles d'une nature personnelle (lorsqu'elles pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille Levée,
9 juin—1 an Nouvelle-Orléans.

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81, N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien;
Magasin en gros de Drogues, de Peinture d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les dentistes, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
30 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.
2 nov—1 an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew,
GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD, FRANCIS D DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
ET
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 49, rue de la Commune,
17 juin Nouvelle-Orléans.

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, *rue de Chartres, près celle Conti.*
4 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 45 Vieille Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraîches vins, liqueurs, etc. à de prix libéraux.
26 oct

Nouvelle-Orléans.
F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane;
SUCRE, CAFE,
TABAC, CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

DES avances libérales seront faites sur consignations [illegible] New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, [illegible] Liverpool, Havre, Kingston et Jamaique. WOOD & SIMMONS, [illegible] Magasins.
11 jt

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MR. TRO[illegible] [illegible]

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE [illegible]

Wm. W. Montgomery, [illegible]
J. P. Duron, [illegible]
A. Dorfue, [illegible]
J. C. Harrison, [illegible]
[illegible]
17 mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
CETTE Compagnie [illegible] New York, [illegible] LAWRASON, Secrétaire
1 juil

OFFICIEL.
DEPARTEMENT DU TRESOR.
Nlle. Orléans, 10 juillet 1845.

LES porteurs des coupons [illegible] de l'Etat de la Louisiane [illegible] Banques [illegible] de la Nouvelle Orléans [illegible] Canal.
W. DEBUYS,
Trésorier de l'Etat.
11 juil—14, 17, 21, 30, août 12, 14, 22, sept 1, 10.

Dr. Stephen H. Bardasch,
No. 14, rue Carondelet, entre Canal et Commune,
A le plaisir d'informer ses amis et le public en général, [illegible] Orléans.

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI.
LEÇONS DE POLKA.
UNE classe a lieu à sa résidence, rue ROYALE, No. 144, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la Mazurka et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu le jeudi soir, à huit heures.
La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons, a lieu le mardi, à quatre heures et demie, et le samedi à une heure P. M.
Les élèves de cette classe paieront $5 par mois.
Toutes les autres [illegible] sont payables à part.
M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile.
Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:
Mme. Uranet, rue Bourbon, No. 20.
Mlles. Allison, encoignure Carondelet et St Joseph.
Mme. Baque, do Royale et Toulouse.
Mme. Zeller rue du Camp, No. 24.
Au No. 133, rue Julie.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.

MOUSSELINE CLAIRE A BAS PRIX.
LE soussigné vient d'acheter à l'encan, 4000 yardes de mousseline claire, de divers genres, propres aux habillemens de dames, savoir:
3000 yardes de Balzorines, couleur forte, d'une yarde de large, qu'il vendra à 15 cents la yarde.
1000 yardes [illegible] de 20 à 25 cents.
Tous ces articles sont [illegible] à moitié prix de ce que coûte l'importation, et doivent attirer l'attention des dames.
Aussi:—A bas prix—De la toile aux prix de $6 50 à 8.00 la pièce; [illegible] pour clore le stock de la saison actuelle.
C. M. SIMPSON,
1 août Encoignure Douane et Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
114 caisses en débarquement du navire Huma et Union, à vendre par
R. G. BEBBS.
29 jt 12, rue de la Douane.

LIQUEURS.—Le soussigné offre à vendre les liqueurs américaines ci après désignées:
30 barils brandy du Nord, 20 do gin [illegible]
30 barils excellente eau de vie de pêche de Baltimore.
30 barils vieux whiskey Monongahela, de 8 ans.
10 demi barils idem, de 8 ans.
35 barils vieux whiskey de Bourbon, [illegible] de Seigle.
SMITH BRYAN,
4 août 26 Douane

CIGARES DE LA HAVANE.
REÇU par les brick Tio, Emprestario et autres arrivées récentes de la Havane, et en magasin, trois cent milliers cigares, savoir:
15,000 Esculapio regalia. 10,000 Palmas regalia.
30,000 La Flor [illegible] regalia, 15,000 La Victoria regalia.
10,000 La Paz regalia.
10,000 La Ilidia Cubana regalia.
8,000 Esculapio Imperiales. 5,000 La Victoria do.
8,000 Upmann Imperiales.
20,000 Esculapio Caballeros Cazadores.
10,000 Esculapio Canones. 5,000 Esculapio trabucos.
25,000 Rencurrel Dumas. 10,000 [illegible]
10,000 Vegueros Legitimos.
100,000 Mazar, des marques Cabrera, Esculapio, Diana Favorita, Tres Coronas et Palma Celebrada.
Le tout est offert en vente à bas prix, pour du comptant, ou de bons effets de la ville, par
E. JOHNS, 110 Poydras.
19 juil En face du Théâtre Américain.

DIVERSES—300 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3; 150 do de nouveau du Sud, No. 3;
200 caisses morue, 75 colli saumon, 100 do harengs;
110 fraquins beurre de Goshen,
100 do fromage de l'Ouest,
100 rames papier de paille,
1000 barils [illegible]
1400 [illegible] de Boston et de New York,
100 demi caisses do do
100 colis sucre de Wooley & Wooley,
100 do [illegible] de Mason de Philadelphie,
100 [illegible] en pitre,
8 [illegible] chapeaux de Panama,
100 colli thé assorti,
100 do [illegible]
HARROD, DARLING & Co.
30 juil 49 Commune

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, [illegible]
[illegible]

Nouvelle-Orléans:
LUNDI MATIN, 25 AOUT 1845.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR.
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR.
EDWARD SPARROW.

LETTRES DE N. P. WILLIS.

Après les bruits de guerre, les récits des mouvemens de troupes, les dissertations et les discussions sur la conduite du gouvernement des Etats-Unis dans l'affaire du Texas, ce qui dans ces derniers tems a principalement défrayé la presse de notre pays, c'est la correspondance de N. P. Willis. C'est presque un événement en vérité! "Mais qu'est-ce que cette correspondance? Et qu'est-ce que N. P. Willis?" diront peut-être bon nombre de nos lecteurs. Ils seront bien vite satisfaits: la correspondance arrive de Londres et paraît dans l'Evening Mirror de N. York; N. P. Willis est une des plus brillantes réputations littéraires que possèdent les Etats-Unis. Tour à tour poète et romancier, N. P. Willis s'est acquis surtout une grande popularité par un premier voyage accompli en Angleterre, il y a cinq ou six ans, voyage qui a produit un certain nombre de lettres plus ou moins spirituelles répandues par la presse et réunies plus tard sous le titre de "Pencillings by the Way" qu'on pourrait traduire par "Coups de crayon d'un voyageur." Le succès de cette première excursion l'a engagé à en essayer une seconde, et l'Evening Mirror qui en paie les frais, n'a rien négligé pour la faire réussir: il a été parfaitement secondé par tous ses confrères de l'Union qui se sont empressés à l'envi de copier et de prôner les lettres de N. P. Willis, et bien que la correspondance actuelle paraît destinée à une vogue pour le moins égale à des "Coups de crayon d'un voyageur." Pour peu qu'on sache déchiffrer l'anglais, il n'est presque plus permis de n'avoir pas lu les lettres de N. P. Willis. Il eut été difficile, du reste, de s'en dispenser; car on n'ouvrait pas le moindre un journal sans y en trouver quelqu'une. Désormais, il est vrai, il n'en sera plus de même; il faudra se donner la peine d'aller chercher la correspondance dans l'Evening Mirror. Après avoir mis l'eau à la bouche du public, en laissant republier par tous les journaux les premières lettres, le Mirror vient de s'assurer la propriété de la correspondance entière; et nul ne pourra désormais y toucher, *sans payer*. Il est bien juste que le Mirror recueille les fruits d'une affaire qu'il a organisée, dont il paie les frais généraux et qu'il a surtout si bien lancée.

Mais que valent en fin de compte ces lettres pour qu'on en fasse tant de bruit? Les "coups de crayon d'un voyageur" étaient une étude assez amusante de la société anglaise où l'on remarquait de l'esprit et de la malice, mais sans bon goût et sans convenance. Les nouvelles lettres ne nous paraissent pas encore avoir atteint à ce niveau. L'observation y tient peu de place jusqu'à présent; elles ne sont guères qu'un memorandum, écrit en style assez prétentieux, des divers incidents qui marquent les journées du premier voyageur venu. C'est du petit-esprit au service de petites-choses; c'est, qu'on nous passe le mot, "du Pierre Durand américanisé." Neuf ou dix lettres ont déjà paru, et les trois quarts d'entre-elles ont été consacrées à des comptes rendus de représentation théatrale, entremêlés de quelques nouvelles artistiques ou américaines, et relevés fort rarement par quelque trait spirituel. On serait presque tenté de dire comme un des concurrents du *Mirror* que ces lettres tant prônées ne s'élèvent pas au-dessus de celles du plus ordinaire des correspondans que les journaux prennent à leur service. N'allons pas si loin toutefois, et attendons pour juger définitivement de la valeur de ces nouvelles esquisses. M. Willis a déjà tant écrit qu'il doit être un peu comme les chevaux de fiacre qui ont beaucoup marché: il a de la peine à se mettre en route; mais maintenant qu'il y est, il va sans doute reprendre ses meilleures allures. Il y a encore de l'espoir.

Si du reste on les dégage de l'espèce de prétention que l'on a affichée en leur nom, si on consent à oublier qu'elles sont de l'un des écrivains les plus spirituels et les plus [illegible] aux que nous ayons, si on un mot on oublie [illegible] ences que provoque nécessairement le nom d[illegible], ces lettres sont assez agréables à lire. El[illegible] mettent au courant de ce qui [illegible] par les rues et par les théâtres. [illegible] Vidocq, de Mme [illegible] que nous connaissons [illegible] de traverser l'O[illegible] et qu'on ne [illegible] viendra pas, de Mlle Cerito qui, comme danseuse, est la perfection d'une belle paysanne, de Carlotta Grisi qui est aux autres danseuses ce que le vin de champagne est aux vins sans mousse, (on voit que la danseuse entre pour beaucoup dans les préoccupations de Willis) puis de M. Wallace et de bien d'autres encore. A propos de Wallace, il est en ce moment en Angleterre et il écrit un opéra pour Drury-Lane. Il a eu grand succès à Londres. C'est Wallace qui le dit et Willis l'écrit sur sa parole. En somme, tout ceci compose une causerie assez facile, quoiqu'un peu maniérée, qu'on reçoit volontiers, qu'on lit sans fatigue, et que l'on quitte sans regret.

MOUVEMENS MILITAIRES.—Hier matin cinq compagnies du nouveau régiment des Volontaires du colonel Dakin, ont été passées en revue place Lafayette, par le général Gaines, accompagné de son état-major. La *Lone Star Guard* qui s'est organisée samedi soir dans la Troisième Municipalité, se trouvait là aussi avec la brigade Irlandaise aux ordres du lieutenant Carrigan. Après la revue, le général Gaines a harangué les Volontaires et les a complimenté sur leur aptitude militaire. Après une réponse militaire du colonel Dakin le corps s'est ébranlé, a suivi la rue St. Charles, la rue Poydras, la rue du Camp, et est remonté à la place Lafayette où les compagnies se sont débandées. La plupart de ces nouveaux soldats ont l'air fort martial. On ne peut que leur souhaiter du succès.

NOUVELLES D'ARANSAS.—Le capitaine Gibbons, du navire Suviah, arrivé hier d'Aransas, d'où il est parti le 16, rapporte que le steamer Monmouth étant venu de la côte à l'endroit du mouillage, a annoncé que le bruit circulait que la guerre avait été déclarée par le Mexique; mais qu'on n'ajoutait pas foi à cette nouvelle.

La perte de la goëlette Swallow est positive.

D'après une lettre adressée au capitaine Ranlett, du navire Queen Victoria, il parait que le général Taylor est parti de l'île St. Joseph pour San Patricio.

Les goëlettes Mary-Wilkes et Lamden, parties d'ici pour Aransas, avec des provisions et des chevaux pour l'armée, ont été rencontrées en mer par le Suviah.

Le steamer Neva est arrivé hier Cairo, où il a été acheté par le gouvernement, pour la somme de $7,500. Ce bateau ne tire que vingt pouces d'eau, et doit être employé au transport des troupes sur les côtes du Texas.

La goëlette à vapeur Augusta a été affrétée pour transporter des chevaux pour l'armée à Aransas.

Il est arrivé hier, sur le steamer Clinton, quatre cent quarante-quatre balles de coton de la nouvelle récolte, et sur le Concordia, de Vicksburg, cinq cent treize.

ELECTIONS.

INDIANA.—Les retours sont suffisans pour déterminer définitivement la force respective des partis dans le Congrès.

Les whigs ont gagné un membre dans le septième district et perdu un dans le neuvième. La force respective des partis sera donc au prochain Congrès comme elle était au dernier, savoir: huit locofocos et deux whigs.

Le Sénat sera locofoco à une faible majorité et la Chambre à une majorité considérable.

KENTUCKY.—Les whigs ont élu sept membres du Congrès et les locos trois—ce qui donne un gain de deux membres aux whigs, sur les avant-dernières élections congressionnelles. La législature est whig à une grande majorité.

CAROLINE DU NORD.—La délégation congressionnelle se compose de six locofocos et trois whigs—ce qui donne un gain d'un membre aux locos sur le dernier Congrès.

CHRONIQUE LOCALE.

Mme. Railbourg comparaissait samedi, devant le recorder Baldwin, sous l'accusation d'avoir blessé James Kenner, lequel est mort (vendredi) des suites de cette blessure. Envoyé en Cour Criminelle.

Un homme dont on ignore le nom, a été trouvé mort samedi, au coin des rues Paix et Bagatelle, 3me Municipalité. Le jury présidé par le coroner Ramos a décidé qu'il était mort pour s'être trop exposé au soleil.

John Coleman, bien connu à la maison de travail, a été arrêté hier par la police de la première municipalité. Il sera examiné, ce matin devant le recorder Genois.

[illegible] accusé par Mondes La[illegible] [illegible] trouvé en sa possession, a [illegible] sera examiné ce matin.

Hôpital de Charité.—Il n'y a dans cet établissement rien que des cas ordinaires. Ainsi la salubrité est toujours fort bonne.

Nous voyons par le New York *Herald*, que la belle Compagnie d'Artillerie volante du capitaine Duncan, devait partir pour Texas le lundi suivant, et que cent recrues au 4e d'infanterie étaient parties la veille dans le Kalamazoo.

VOL DE MALLE.—On s'était plusieurs fois aperçu que des valeurs envoyées par la malle, disparaissaient entre Rochester et Erie. Les soupçons se portèrent alors sur un Alexander Price, cabaretier à Hamburgh, sur le lac Erie, et chargé des fonctions de député-maître de poste. Pour l'éprouver, on envoya des lettres contenant des valeurs et on redoubla de surveillance. Ces lettres furent suivies jusqu'à Hamburgh, mais là elles furent perdues. Price a été arrêté et des fragmens de ces lettres ont été trouvés chez lui.

Une lettre de Portland, dit que la goëlette *Halcyon*, capitaine Perry, allant de Thomaston à Boston, chargée de chaux, a été heurtée le 18, entre le cap Porpoise et Boon Island, par le steamer *Kennebec* et coulée bas presque immédiatement. L'équipage n'a eu que le temps de se sauver à bord du *Kennebec*, sauf le capitaine Perry qui n'a pu se dégager à temps et qui a sombré avec la goëlette.

EMBARGO MEXICAIN.—Répondant à l'assertion d'un journal de notre ville, que le Mexique pourrait mettre embargo sur les propriétés américaines sans déclaration préalable de guerre, l'Union de Washington cite l'article 8 du traité entre les Etats-Unis et le Mexique, article ainsi conçu:

"Les citoyens des deux parties contractantes ne seront pas sujets à l'embargo; et leurs bâtimens, cargaison, marchandises, et effets, ne seront pas retenus sous prétexte d'aucune expédition militaire, ni pour aucun motif public ni privé, sans compensation convenable."

Et l'*Union* argumente de cette citation qu'un embargo serait une rupture des traités existants. Il ajoute enfin qu'une mesure pareille augmenterait le nombre de griefs que nous avons déjà contre le Mexique, et mettrait le gouvernement Mexicain au ban des nations civilisées.

Curieuse coïncidence.—Dans le comté de Davidson où Nashville se trouve situé—M. Polk fut battu aux élections de 1843, pour la place de gouverneur par 583 voix. En 1844, il fut encore battu par 580 voix. Et à la dernière élection 1845, la majorité de Foster sur Brown est de 583. Chose étrange! trois élections, à un an d'intervalle, qui ne donnent qu'une différence d'une voix!

Affaire des Anti-Rentiers à Delhi.—L'investigation se poursuit. On a découvert des chevaux qui amèneront probablement à l'arrestation de quelques uns des coupables. Trois d'entre eux ont déjà été arrêtés. Mais on a des raisons de croire que le meneur de cette affaire, celui qui a tiré le premier coup, est hors des atteintes de la justice.

Les Abolitionistes et M. Polk.—Des faits comme celui-ci, rapporté par le *Albany Citizen*, sont très significatifs.

"Un M. Raynsford était maître de poste de New-Scotland, depuis vingt un ans. Il avait ainsi traversé les orageuses administrations de Jackson, Van Buren et Tyler. Sous M. Tyler, on eut un moment l'idée de le destituer, mais on ne trouva pour le remplacer qu'un abolitioniste, et M. Wickliffe recula devant un pareil acte.

"Maintenant l'administration de M. Polk a eu moins de scrupules, et un M. Uriah Wood, ultra-abolitioniste de l'école de Birney, a remplacé M. Raynsford. Cela ne tend-il pas à prouver la connection de plus en plus étroite entre les locofocos du Nord et les abolitionistes?

La corderie de Thomas H. Clay, établie près de Lexington, Kentucky, a été dernièrement dévorée par les flammes.

On lit dans le Providence (R. I.) *Gazette*: Une femme de couleur de Bristol est accouchée vendredi dernier, d'un enfant noir et dimanche d'un enfant blanc.

Le Montréal *Courier* dit qu'un des bateaux à haute pression voyageant sur le lac, a sauté à quelques milles au dessus de Lachine, et que par suite quatre ou cinq hommes ont été noyés.

JAMAIQUE.

Par la goëlette *Mary Washington*, arrivée avant hier, nous avons reçu des journaux de la Jamaique jusqu'au 31 juillet; mais ils ne contiennent rien qui ne soit d'un intérêt exclusivement local.

HAITI.

Le Journal du Commerce de New York donne, d'après une lisse du *Moniteur Haïtien*, des détails qui contredisent les nouvelles verbales données ces jours derniers.

"Non seulement l'armée de la République avait conservé sa position, mais avait remporté de nouvelles victoires et conquis des postes importants.

"Le 21, un combat acharné avait eu lieu entre les deux armées consistant d'un côté en deux régimens Haïtiens (le 11e et le 22e) formant ensemble 610 hommes et de l'autre en 1500 dominicains et insurgés leurs alliés. Ces derniers étaient protégés par les postes du Rosolo et de Cachiman. Le combat dura quatre heures, et s'est terminé par la défaite des dominicains qui ont abandonné le champ de bataille, laissé morts et leurs blessés. Leur perte est considérable, tandis que les Haïtiens n'ont eu que quatre tués et vingt six blessés.

"L'armée Haïtienne se prépara alors à attaquer le fort Cachiman. Leurs préparatifs firent une telle peur à l'ennemi qu'il abandonna lui-même le fort dans la nuit du 22 au 23. Le lendemain, le pavillon Haïtien flottait sur les remparts.

"Le général Victor était revenu au Cap, prendre les instructions du président. Il avait été remplacé par le général Samedi Télémaque commandant particulier du département d'Escabo Cap et de l'expédition de l'Est. Le général Morisset était chargé du commandement en chef de l'expédition.

On lit dans le *Moniteur Haïtien*:

"Les renseignemens suivants ne pouvant qu'être d'une très grande utilité pour les batimens qui fréquentent la baie du Port-au-Prince, nous les extrayons d'une lettre adressée au secrétaire d'Etat de la guerre, de la marine et des relations extérieures, pour qu'ils puissent avoir toute la publicité possible.

"Depuis plusieurs années, l'existence d'un banc dans le voisinage des Arcadins, avait été signalée par les navigateurs qui fréquentent la rade du Port-au-Prince.

"Plusieurs batimens de guerre et de commerce avaient même touché sur ce banc, mais jusqu'à ce jour, personne n'en avait déterminé la position précise; cependant il était urgent, dans l'intérêt de la navigation, de bien faire connaître le gisement de cet écueil qui offre un danger réel.

"C'est ce dont s'est chargé M. le capitaine de vaisseau Lartigue, commandant la subdivision navale française dans les eaux d'Haïti.

"D'après les relèvements faits par cet officier-supérieur, il y a environ quinze jours, ce banc qui est de Madrepore et qui n'a que trois brasses de fond est situé:

"A 6041 m., 82 de la pointe ouest de l'Arcadin du S. O. dans le Sud 35° 59 m. 08 5 Est.

"Et à 5,500 m. 27 de la pointe Est de l'Arcadin du N. au Sud 69°, 03 16 Est.

"Au moment de terminer son opération, M. le commandant Lartigue a découvert très près du banc désigné ci-dessus, une tête de Madrepore, sur laquelle il n'y a que neuf pieds d'eau. Comme ce dernier haut-fond peut être dangereux, même pour les petits batimens, monsieur Lartigue s'est empressé d'en terminer la position qu'il indique ainsi:

"Le haut-fond de 9 pieds, se trouve par rapport à la pointe ouest de l'Arcadin du S. O. dans le Sud 87°, 58 m. 08 5 Est."

Rio de la Plata.—Par un arrivage à Boston, on a des nouvelles jusqu'au 14 juin de Buenos Ayres. Les bruits qu'on avait fait courir portant que les flottes de la France et de l'Angleterre devaient bloquer Buenos Ayres, est sans fondement. Cependant il ne sera pas sans intérêt de voir la force comparative des diverses puissances en cet endroit. Anglais, 10 batimens de guerre, 138 canons, 1310 hommes. Français, 10 batimens, 262 canons, 2230 hommes. Brésiliens, 8 batimens, 146 canons, 1150 hommes. Etats-Unis, un batiment, 22 canons, 200 hommes. Sardes, 2 batimens, 38 canons, 330 hommes. Portugais, un batiment, 22 canons.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE CHRISTO
PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

(Pour les deux premières, voir l'*Abeille* du 20 novembre au 7 février.

Pour la troisième voir l'*Abeille* du 4 au 23 août.

IDEALOGIE.—Suite.

—Mais dans quel but avez-vous appris tout cela? reprit Villefort étonné.

Monte-Christo sourit.

—Bien, Monsieur, dit-il; je vois que, malgré la réputation qu'on vous a faite d'homme supérieur, vous voyez toutes choses au point de vue matériel et vulgaire de la société, commençant à l'homme et finissant à l'homme, c'est-à-dire au point de vue le plus restreint et le plus étroit qu'il a été permis à l'intelligence humaine d'embrasser.

—Expliquez-vous, Monsieur, dit Villefort de plus en plus étonné; je ne vous comprends pas.... très bien.

—Je dis, Monsieur, que, les yeux fixés sur l'organisation sociale des nations, vous ne voyez que les ressorts de la machine, et non l'ouvrier sublime qui la fait agir; je dis que vous ne reconnaissez devant vous et autour de vous que les titulaires des places dont les brevets ont été signés par des ministres ou par un roi, et que les hommes que Dieu a mis au-dessus des titulaires, des ministres et des rois en leur donnant une mission à poursuivre au lieu d'une place à remplir, je dis que ceux-là échappent à votre courte vue. C'est le propre de la faiblesse humaine aux organes débiles et incomplets. Tobie prenait l'ange qui devait lui rendre la vue pour un jeune homme ordinaire. Les nations prenaient Attila, qui devait les anéantir, pour un conquérant comme tous les conquérants, et il a fallu que tous deux révélassent leurs missions célestes pour qu'on les reconnût; il a fallu que l'un dit:—Je suis l'ange du Seigneur; et l'autre:—Je suis le marteau de Dieu,—pour que l'essence divine de tous deux fût révélée.

—Alors, dit Villefort de plus en plus étonné et croyant parler à un illuminé ou à un fou, vous vous regardez comme un de ces êtres extraordinaires que vous venez de citer.

—Pourquoi pas? dit froidement Monte-Christo.

—Pardon, Monsieur, reprit Villefort abasourdi, mais vous m'excuserez si en me présentant chez vous j'ignorais me présenter chez un homme dont les connaissances et dont l'esprit dépassent de si loin les connaissances ordinaires et l'esprit habituel des hommes. Ce n'est point l'usage chez nous, malheureux corrompus de la civilisation, que les gentilshommes possesseurs comme vous d'une fortune immense, du moins à ce qu'on assure, remarquez que je n'interroge pas, que je répète seulement; ce n'est pas l'usage dis-je, que ces privilégiés des richesses perdent leur temps à des spéculations sociales, à des rêves philosophiques faits tout au plus pour consoler ceux que le sort a déshérités des biens de la terre.

—Eh! Monsieur, reprit le comte, en êtes-vous donc arrivé à la situation éminente que vous occupez sans avoir admis et même sans avoir rencontré des exceptions; et n'exercez-vous jamais votre regard, qui aurait cependant tant besoin de finesse et de sûreté, à deviner d'un seul coup sur quel homme est tombé votre regard? Un magistrat ne devrait-il pas être, non pas le meilleur applicateur de la loi, non pas le plus rusé interprète des obscurités de la chicane, mais une sonde d'acier pour éprouver les cœurs, mais une pierre de touche pour essayer l'or dont chaque âme est toujours faite avec plus ou moins d'alliage?

—Monsieur, dit Villefort, vous me confondez, sur ma parole, et je n'ai entendu parler personne comme vous faites.

—C'est que vous êtes constamment resté enfermé dans le cercle des conditions générales, et que vous n'avez jamais osé vous élever d'un coup d'aile dans les sphères supérieures que Dieu a peuplées d'êtres invisibles ou exceptionnels.

—Et vous admettez, monsieur, que ces sphères existent, que les êtres exceptionnels et invisibles se mêlent à nous?

—Pourquoi pas? est-ce que vous voyez l'air que vous respirez, et sans lequel vous ne pourriez pas vivre?

—Alors nous ne voyons pas ces êtres dont vous parlez?

—Si fait, vous les voyez quand Dieu permet qu'ils se matérialisent; vous les touchez, vous les coudoyez, vous leur parlez, et ils vous répondent.

—Ah! dit Villefort en souriant, j'avoue que je voudrais bien être prévenu quand un de ces êtres se trouvera en contact avec moi.

—Vous avez été servi à votre guise, Monsieur; car vous avez été prévenu tout à l'heure, et maintenant encore je vous préviens.

—Ainsi vous-même....

—Je suis un de ces êtres exceptionnels, oui, Monsieur, et je le crois, jusqu'à ce jour, aucun homme ne s'est trouvé dans une position semblable à la mienne. Les royaumes des rois sont limités, soit par des montagnes, soit par des rivières, soit par un changement de mœurs, soit par une mutation de langage. Mon royaume à moi est grand comme le monde, car je ne suis ni Italien, ni Français, ni Indou, ni Américain, ni Espagnol; je suis cosmopolite. Nul pays ne peut dire qu'il m'a vu naître. Dieu seul sait quelle contrée me verra mourir. J'adopte tous les usages, je parle toutes les langues. Vous me croyez Français, vous, n'est-ce pas, car je parle le français avec la même facilité et la même pureté que vous? eh bien! Ali, mon Nubien, me croit Arabe; Bertuccio, mon intendant, me croit Romain; Haydée, mon esclave, me croit Grec. Donc vous me comprenez, n'étant d'aucun pays, ne demandant protection à aucun gouvernement, ne reconnaissant aucun homme pour mon frère, pas un seul des scrupules qui arrêtent les puissans ou des obstacles qui paralysent les faibles, ne me paralysent ou ne m'arrête. Je n'ai que deux adversaires; je ne dirai pas vainqueurs, car avec de la persistance je les soumets; c'est la distance et le temps. Le troisième et le plus terrible, c'est ma condition d'homme mortel. Celle-là seule peut m'arrêter dans le chemin où je marche, et avant que je n'aie atteint le but auquel je tends: tout le reste je l'ai calculé. Ce que les hommes appellent les chances du sort, c'est-à-dire la ruine, le changement, les éventualités, je les ai toutes prévues; et si quelques-unes peuvent m'atteindre, aucune ne peut me renverser. A moins que je ne meure, je serai toujours ce que je suis; voilà pourquoi je vous dis des choses que vous n'avez jamais entendues, même de la bouche des rois, car les rois ont besoin de vous, et les autres hommes en ont peur. Qui est-ce qui ne se dit pas, dans une société aussi ridiculement organisée que la nôtre:

"Peut-être un jour aurai-je affaire au procureur du Roi!"

—Mais vous-même, Monsieur, pouvez-vous dire cela? car, du moment où vous habitez la France, vous êtes naturellement soumis aux lois françaises.

—Je le sais, Monsieur, répondit Monte-Christo; mais quand je dois aller dans un pays, je commence à étudier, par des moyens qui me sont propres, tous les hommes dont je puis avoir quelque chose à espérer ou à craindre, et j'arrive à les connaître aussi bien, mieux peut-être qu'ils ne se connaissent eux-mêmes. Cela amène ce résultat, que le procureur du Roi, quel qu'il fût, à qui j'aurais affaire, serait très certainement plus embarrassé que moi-même.

—Ce qui veut dire, reprit avec hésitation Villefort, que la nature humaine étant faible, tout homme, selon vous, a commis.... des fautes.

—Des fautes.... ou des crimes, répondit négligemment Monte-Christo.

—Et que vous seul, parmi les hommes que vous ne reconnaissez pas pour vos frères, vous l'avez dit vous-même, reprit Villefort d'une voix légèrement altérée, et que vous seul êtes parfait?

—Non point parfait, répondit le comte, impénétrable, voilà tout. Mais brisons là-dessus, Monsieur, si la conversation vous déplaît, je ne suis pas plus menacé de votre justice que vous ne l'êtes de ma double vue.

—Non! non! Monsieur, dit vivement Villefort, qui sans doute, craignait de paraître abandonner le terrain; non! Par votre brillante et presque sublime conversation, vous m'avez élevé au-dessus des niveaux ordinaires; nous ne causons plus, nous dissertons. Or vous savez combien les théologiens en chaire de Sorbonne, ou les philosophes dans leurs disputes, se disent parfois de cruelles vérités: supposons que nous faisons de la théologie sociale et de la philosophie théologique, je vous dirai donc celle-ci toute rude qu'elle est: Mon frère, vous sacrifiez à l'orgueil; vous êtes au-dessus des autres, mais au-dessus de vous il y a Dieu.

—Au-dessus de tous, Monsieur, répondit Monte-Christo, avec un accent si profond que Villefort en frissonna involontairement. J'ai mon orgueil pour les hommes, serpens toujours prêts à se dresser contre celui qui les dépasse du front sans les écraser du pied. Mais je dépose cet orgueil devant Dieu qui m'a tiré du néant pour me faire ce que je suis.

—Alors, monsieur le comte, je vous admire, dit Villefort, qui, pour la première fois dans cet étrange dialogue, venait d'employer cette formule aristocratique vis-à-vis de l'étranger qu'il n'avait jusque-là appelé que Monsieur. Oui, je vous le dis, si vous êtes réellement fort, réellement supérieur, réellement saint ou impénétrable, ce qui, vous avez raison, revient à peu près au même, soyez superbe, Monsieur, c'est la loi des dominations. Mais vous avez bien cependant une ambition quelconque?

—J'en ai eu une, Monsieur.

—Laquelle?

—Moi aussi, comme cela est arrivé à tout homme une fois dans sa vie, j'ai été enlevé par Satan sur la plus haute montagne de la terre; arrivé là, il me montra le monde tout entier, et comme il avait dit autrefois au Christ, il m'a dit à moi: "Voyons, enfant des hommes, pour m'adorer, que veux-tu?" Alors j'ai réfléchi longtemps, car depuis longtemps une terrible ambition dévorait effectivement mon cœur; puis je lui répondis: "Ecoute, j'ai toujours entendu parler de la Providence, et cependant je ne l'ai jamais vue, ni rien qui lui ressemble, ce qui me fait croire qu'elle n'existe pas; je veux être la Providence, car ce que je sais de plus beau, de plus grand et de plus sublime au monde c'est de récompenser et de punir." Mais Satan baissa la tête et poussa un soupir. "Tu te trompes, dit-il, la Providence existe; seulement tu ne la vois pas parce que, fille de Dieu, elle est invisible comme son père. Tu n'as rien vu qui lui ressemble, parce qu'elle procède par des ressorts cachés, et marche par des voies obscures; tout ce que je puis faire pour toi, c'est de te rendre un des agens de la Providence." Le marché fut fait, j'y perdrai peut-être mon âme; mais n'importe, reprit Monte-Christo, et le marché serait à refaire que je le ferais encore.

Villefort regarda Monte-Christo avec un suprême étonnement.

—Monsieur le comte, dit-il, avez-vous des parens?

—Non, Monsieur, je suis seul au monde.

—Tant pis!

—Pourquoi cela? demanda Monte-Christo.

—Parce que vous auriez pu voir un spectacle propre à briser votre orgueil. Vous ne craignez que la mort, dites-vous?

—Je ne dis pas que je la craigne, je dis qu'elle seule peut m'arrêter.

—Et la vieillesse?

—Ma mission sera remplie avant que je ne sois vieux.

—Et la folie?

—J'ai manqué de devenir fou et vous connaissez l'axiome *non bis in idem*; c'est un axiome criminel et qui par conséquent est de votre ressort.

—Monsieur, reprit Villefort, il y a encore autre chose à craindre que la mort, que la vieillesse ou que la folie: il y a, par exemple, l'apoplexie, ce coup de foudre qui vous frappe sans vous détruire, et après lequel cependant tout est fini; c'est toujours vous, et cependant vous n'êtes plus vous, vous qui touchiez comme Ariel, à l'ange, vous n'êtes plus qu'une masse inerte, qui comme Caliban, touche à la bête; cela s'appelle tout bonnement, comme je vous le disais, dans la langue humaine, une apoplexie. Venez, s'il vous plaît, continuer cette conversation chez moi, monsieur le comte, un jour que vous aurez envie de rencontrer un adversaire capable de vous comprendre et avide de vous réfuter, et je vous montrerai mon père, M. Noirtier de Villefort, un des plus fougueux jacobins de la révolution française, c'est-à-dire la plus brillante audace mise au service de la plus vigoureuse organisation; un homme qui, comme vous, n'avait peut-être pas vu tous les royaumes de la terre, mais avait aidé à bouleverser un des plus puissans; un homme enfin qui, comme vous, se prétendait un des envoyés, non pas de Dieu, mais de l'Etre-Suprême, non pas de la Providence, mais de la fatalité; eh bien, Monsieur, la rupture d'un vaisseau sanguin dans un lobe du cerveau a brisé tout cela, non pas en un jour, non pas en une heure, mais en une seconde. La veille, M. Noirtier, ancien jacobin, ancien sénateur, ancien carbonaro, riant de la guillotine, riant du canon, riant du poignard, M. Noirtier jouant avec les révolutions, M. Noirtier pour qui la France n'était qu'un vaste échiquier duquel pions, tours, cavaliers et reine devaient disparaître pourvu que le roi fût mat, M. Noirtier, si redouté et si redoutable, était le lendemain ce pauvre monsieur Noirtier, vieillard immobile, livré aux volontés de l'être le plus faible de la maison, c'est-à-dire de sa petite fille Valentine; un cadavre muet et glacé enfin, qui ne vit sans douleur, et, je l'espère, sans souffrance, que pour donner le temps à la matière d'arriver sans secousse à son entière décomposition.

—Hélas! Monsieur, dit Monte-Christo, ce spectacle n'est étranger ni à mes yeux ni à ma pensée; je suis quelque peu médecin, et j'ai, comme mes confrères, cherché plus d'une fois la vie dans la matière vivante ou dans la matière morte; et, comme la Providence, elle est restée invisible à mes yeux, quoique présente à mon cœur. Cent auteurs, depuis Socrate, depuis Sénèque, depuis Saint Augustin, depuis Gall, ont fait, en prose ou en vers, le rapprochement que vous venez de faire, mais cependant je comprends que les souffrances d'un père puissent opérer de grands changemens dans l'esprit de son fils. J'irai, Monsieur, puisque vous voulez bien m'y engager, contempler au profit de mon humilité ce terrible spectacle, qui doit fort attrister votre maison.

—Cela serait sans doute, si Dieu ne m'avait point donné une large compensation. En face du vieillard qui descend en se traînant vers la tombe, sont deux enfans qui entrent dans la vie; Valentine, une fille de mon premier mariage avec Mlle. Renée de Saint-Méran, et Edouard, ce fils à qui vous avez sauvé la vie.

—Et que concluez-vous de cette compensation, Monsieur? demanda Monte-Christo.

—Je conclus, Monsieur, répondit Villefort, que mon père, égaré par les passions, a commis quelques unes de ces fautes qui échappent à la justice humaine, mais qui relèvent de la justice de Dieu!... et que Dieu, ne voulant punir qu'une seule personne, n'a frappé que lui seul.

Monte-Christo, le sourire sur les lèvres, poussa au fond du cœur un rugissement qui eût fait fuir Villefort si Villefort eût pu l'entendre.

—Adieu, Monsieur, reprit le magistrat qui depuis quelque temps déjà s'était levé et parlait debout; je vous quitte, emportant de vous un souvenir d'estime qui, je l'espère, pourra vous être agréable lorsque vous me connaîtrez mieux, car je ne suis point un homme banal, tant s'en faut. Vous vous êtes fait d'ailleurs dans Mme de Villefort une amie éternelle.

Le comte salua et se contenta de reconduire jusqu'à la porte de son cabinet seulement Villefort, lequel regagna sa voiture, précédé de deux laquais qui, sur un signe de leur maître, s'empressaient de la lui ouvrir.

Puis quand le procureur du Roi eut disparu:

—Allons, dit Monte Christo en tirant avec effort un soupir de sa poitrine oppressée; allons, assez de poison comme cela, et maintenant que mon cœur en est plein, allons chercher l'antidote!

Et frappant un coup sur le timbre retentissant:

—Je monte chez Madame, dit-il à Ali; que dans une demi-heure la voiture soit prête!

(*La suite à demain.*)

Décédé hier à 2 1/2 heures P. M. AUGUSTIN GUILLAUME OTTMANN, à l'âge de 5 ans, fils de Antoine François Ottmann et de Marie Carmelite Boisrond. Son corps est exposé rue de l'Union, 167, entre les rues Amour et Bons-Enfants. Les amis et connaissances sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu cet après-midi à 4 heures et demie.
25 août De la part de la famille.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES
Brick Hope Rowes, Shaw, Galveston, Joe Alexander
Brick Tilt, Forwell, Havane, Argueta & Bro

ARRIVES.
Navire Suviah, Gibbons, Aransas.
Navire Pharsalia, Wadsworth, Liverpool.
Navire Oswego, Johnston, New York.
Navire Auburn, Burrows, New York.
Barque Gulnare, Byron, Boston.
Brick Kirkwood, Royale, Baltimore.
Brick Apalachicola, Gaylord, St Pierre.
Brick Minerva, Chieval, Martinique.
Goel Mary Washington, Holmes, Kingston.
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile.
Steamer Helen, Ure, Baton Rouge.
Steamer Waverley, Sanger, Atchafalaya.
Steamer R Kenney, Martin, Cincinnati.
Steamer Nova, Jones, Louisville.
Steamer Clinton, Baird, de Bayou Sara.
Steamer Concordia, Thomasson, de Vicksburg.
Steamer Ambassador, Brenham, St Louis.

DERNIERES DATES.

Boston	août 14	Londres	juil. 24
New York	août 18	Liverpool	juil. 24
Philadelphie	août 16	Paris	juil. 24
Baltimore	août 17	Havre	juil. 24
Washington	août 17	Bordeaux	juil. 3
Charleston	août 19	Vera-Cruz	août 5
Havane	août 1	Mexico	juil. 29
Galveston	août 14	Tampico	juil. 1

Le navire AUBURN, de New York, est en déchargement en face des Maisons du Triangle, Seconde Municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
J W STANTON & Co.
25 août Encoignure Magasin et Lafayette

Nile capitaine, ni les consignataires du brick français LA MINERVE, ne seront responsables des dettes que l'équipage du dit brick contractera.
BLANCHARD, EIMER & Co.
25 août 24 Bienville

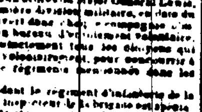

Quartier Général
DE LA LEGION DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans, 21 août 1845.

CONFORMEMENT aux ordres du Major Général Lewis, commandant la première division militaire, en date du 19 du courant, il sera ouvert dans chaque compagnie d'infanterie de la Légion, un bureau d'enrôlement volontaire, où seront inscrits [illegible]
Le Brigadier-Général commandant la Légion de la Louisiane.
(Signé) CHARLES CUVELLIER.
Pour copie conforme.
NORBERT VIGNIE,
25 août Aide de Camp.

A VENDRE en magasin par le soussigné:
20 barriques Vin vieux, [illegible]
10 do do St Julien, 20 do Montferrand,
10 do do St Emilion, 10 do de Bourg,
125 barriques de marque St Julien,
12 [illegible] Cognac [illegible]
10 barils Madère, de 10 gallons,
10 barils Vin blanc Sauterne,
[illegible]
5 pipes Hollande Gin et commun,
[illegible] caisses Vin rouge Château Margaux,
[illegible] do Latour, [illegible] do Larose,
[illegible] do Contenac, [illegible] do Léoville,
[illegible] do St Julien,
[illegible] do Vin blanc Sauterne et Barsac,
[illegible] do Absinthe Suisse, [illegible]
[illegible] do Cerises à l'eau de vie,
[illegible] do Pruneaux à l'eau de vie,
100 paniers [illegible]
10 do Liqueurs [illegible] 2 do Bordeaux,
40 paniers Huile d'olive, [illegible]
[illegible] Bouchons [illegible]
1 caisse Mastic à Bouteilles.
DUDOUYT & TEULADE,
25 août 13 rue Toulouse.

CARGAISON ASSORTIE.
A VENDRE en débarquement du brick Apalachicola, venant de la Martinique:
265 barriques Vin de Marseille,
7½ paniers Huile, [illegible]
300 paniers Anisette superfine de Bordeaux,
50 caisses Eau de fleur d'oranger,
12 do Absinthe supérieure,
4 do [illegible]
4 do Liqueurs superfines assorties,
4 do do de 1/2 bouteilles,
2 do Ratafia de Grenoble,
6 do Vin de Malaga, 1re qualité,
6 do Malaga ou Frontignan,
14 barils Limons, [illegible]
LOISON & SILVESTRE,
25 août 34 rue de Chartres

A VENDRE en magasin 150 barriques vin rouge ordinaire.
15 barils vin blanc Haut-Sauterne,
75 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 barriques vin Ladon, Médoc,
9 pipes anisette fine de Bordeaux,
40 caisses cerises à l'eau de vie,
75 caisses liqueurs assorties,
20 quarts et huitièmes de pipe vieux Cognac, ayant droit au drawback,
300 milliers bouchons fins et surfins,
100 do bouchons pointus par
FOUGET FILS,
26 août 147 Royale

ARTICLES DIVERS—[illegible] en grappes, [illegible] 150 caisses savon [illegible] de Souchong, par 10 livres; [illegible] Hyson, par 15 liv. [illegible] quarts de barrique vin de Madère, [illegible] barque du Cygne; [illegible] demi pipes eau de vie Champagne [illegible] supérieure; [illegible] 10 caisses verdegris [illegible] tine blanc; 30 barils résine de Baltimore; [illegible] barriques à mélasse [illegible] recommandés, par
FOSDICK & BROTHERS,
25 août 74 Camp

CIGARES pressés, en débarquement du brick Tio, à vendre à $16 et $16 le millier. En magasin [illegible] cigares de la Havane à vendre par E. RIGOLET?
[illegible] 17 rue Commune

BEURRE GOSHEN—50 fréquins de qualité supérieure, en débarquement de la barque Gonzaga?, à vendre à bas prix par
J W STANTON & Co.
23 août Encoignure Lafayette et Magasins

CHANVRE Filé—70 balles de Missouri, passé au cordage, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

SAINDOUX—60 barils, en bon état, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

BŒUF—130 barils, M. O. & O., [illegible] et prime, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

HUILE de saindoux—100 barils d'excellente qualité pour l'hyver, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

CORDES d'emballage—100 rouleaux du Missouri, de petites dimensions, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

BACON—Quelques tierçons jambons et épaules à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

BEURRE—Quelques barillets de Pittsburg, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

SAVON—45 caisses de Cincinnati, No. 1, extra blanc, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 at 35 Tchoupitoulas

UN lot de tamarin et de tamarin et de canne en débarquement du brick français la Minerve de St. Pierre, Martinique, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
[illegible] 24 Bienville

LIQUEURS—[illegible] barils eau de vie, brandy, gin, [illegible] rum, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
[illegible] 30 Vieille Levée

AUX habitans [illegible]
[illegible]

CHANDELLES—[illegible]
W F VREDENBURGH & Co.
[illegible] 30, Vieille Levée

Les personnes dont les cheveux couvrent le front peuvent facilement le dégarnir en faisant usage de l'EXTRACTION CHINOIS, préparé par le célèbre chymiste français, le docteur Fontaine, et que l'on vend chez COMSTOCK & RUMSEY, rue Poydras No. 56. Cette eau dégage les cheveux du front et laisse la peau dans un coulant naturelle. Ce procédé est simple et n'occasionne aucune douleur.

JEUX DE RAQUETTES.
IL y aura dimanche 31 et lundi 25, UNE PARTIE DE RAQUETTES, de l'autre bord du fleuve, en face du débarcadère du ferry de la première municipalité. Les bateaux traverseront à chaque dix minutes. 23 août

VIN blanc &c.—112 barils Haut Sauterne et Haut Barsac, 20 barriques vieux vin rouge ordinaire, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
25 août 30, Vieille Levée.

HUILE pour tanneurs—à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
25 août 30 Vieille Levée.

HUILE DE LIN, et de baleine—40 barils huile de baleine; 10 barils thériaque, en débarquement du navire Orléans et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
25 août 30, Vieille Levée.

Le Comte de Monte-Christo,
PAR ALEX. DUMAS.

La cinquième Livraison de cet ouvrage est maintenant imprimée.

Prix de la souscription pour l'ouvrage complet: UNE PIASTRE, payable d'avance. On souscrit au bureau de l'Abeille et à la librairie de Victor Hébert, rue de Chartres.

DEMANDE—Une suite d'appartemens garnis [illegible] table privée, pour un monsieur et sa dame, [illegible] Pension et Prix [illegible] S'adresser au Bureau [illegible] de la poste [illegible] 22 août

MARCHANDISES SECHES.
LES soussignés offrent à vendre par colis à des conditions favorables:
50 balles Couvertures pour la marine des Etats-Unis, 60 à 72 pouces,
80 do idem unies et croisées, (Duffil) 60 sur 76 do
25 do idem anglaises, idem 60 sur 76 do
10 do idem Royal Roth, 60 sur 100 do
10 do idem bleues et écarlates, 60 sur 76 do
10 do idem de croisées Kersseby,
20 caisses Kersey en marbres,
20 do [illegible]
20 do Jeans de Kentucky bleu et gris,
20 do Satinet gris d'Oxford,
5 do idem imprimés,
20 do Couvertures de [illegible]
20 do Coton blanc, 7/8 et 4/4,
20 balles Coton écru, 7/8,
Bretelles patentes de Goodyear, 3d Taylor, &c. &c.
J. B. RATHBONE & Co.
23 août—6 No. 8, rue du Canal.

COUVERTURES pour nègres—Kerseys, Linseys et Jeans, des meilleures qualités; ainsi que des cotons pour nègres, 4/4 et 7/8, et dessables en magasin et à vendre à des prix très modérés, par les soussignés, encoignure des rues Magasins et Commune.
NORTH & BROTHERS.
25 août

THÉ—40 caisses noir et vert, partie de choix, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
25 août 40 Gravier

GINGEMBRE Blanc d'Afrique—100 sacs en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
25 août

INDIGO—60 surons 1re. qualité, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
25 août 40 Gravier

BLANCS de Baleine—100 caisses Boston. 1re qualité, dimensions assorties, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
25 août

CAFE—100 sacs café vieux gouvernement Java, à l'usage des familles, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
25 août

POIVRE—60 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
25 août 40 Gravier.

SALPÊTRE—60 milliers de différentes dimensions, à vendre en magasin par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
25 août

SUCRE de Boston—100 colis raffiné en pains, en morceaux et en poudre, en débarquement des navires Sweden et Concord, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

CHANVRE—35 tilles de [illegible], à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
25 août 40 Gravier

MAQUEREAUX—75 barils No. 1, dont les pêche en bonne condition, venant d'arriver et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SAVON—165 caisses savon Winchester, marque entre et commune; 20 do de marque Sweetheart; 150 do de Colchester, première qualité; 20 do savon de toilette, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
25 août 40 Gravier

CIGARES de la Havane—Un vaste assortiment de cigares de marques réputées et quelques sortes fabriqués à la bonne consommation, à vendre par
REYNAUD & FALLON,
25 août 26, Tchoupitoulas

VINS et Eaux de Vie—Vins blanc et rouge de France, en barriques, barils et caisses; eau de vie en demi et quarts de pipe; vin de Madère et de Xérès; quelques barriques vin de Bordeaux et eau de vie, ayant droit au drawback, à vendre par
REYNAUD & FALLON,
25 août 26, Tchoupitoulas

IMPORTATION DE FRANCE—Vermicelle, macaroni, vinaigre, guignolet, sardines, eau de fleur d'oranger, prunes confites, liqueurs douces, &c. &c. &c. à vendre par
REYNAUD & FALLON,
25 août 26, Tchoupitoulas

BOUCHONS—Bouchons français, en magasin et à vendre par
REYNAUD & FALLON,
25 août 26, Tchoupitoulas

Collége de Mandeville.

LES Directeurs de cet Etablissement, encouragés par le favorable patronage des populations créole et américaine [illegible] un nombre des élèves [illegible] comparable à celui des meilleurs collèges du Nord. L'Anglais et le Français étant également parlés en classes et en récréations, le Collége de Mandeville offre un avantage particulier aux habitans de la Louisiane. Les études actuelles comprennent l'arithmétique, les hautes Mathématiques, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, l'Histoire, la Géographie, la Cosmographie, la Logique, la Rhétorique, l'écriture, le Dessin, la Musique, l'Escrime et la Sténographie. Les directeurs du Collége ont introduit un système [illegible] S'adresser à M. R. PALFREY, City Bank. 25 août

ON demande une lingère pour un grand établissement situé à 30 milles de la ville. Une personne parlant Anglais et Français sera préférée. S'adresser à M. R. PALFREY, City Bank. 21 août

AVIS AU PUBLIC.—La soussignée, exécutrice testamentaire de son époux Charles Henry Schmidt, prie toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de son dit époux, de les présenter avec les pièces [illegible] DOROTHEA SCHMIDT, rue South Market (St. Mary). 25 août

AUX MARCHANDS-TAILLEURS.
LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre à des prix très réduits:
50 pièces casimir français, de fantaisie, noirs,
100 pièces casimir Brown de drap Epsom, de 6/4,
15 do Casimir Doeskin, extra superfine excellente qualité,
10 do Casimir Doeskin noir 7/8,
10 do Drap anglais noir [illegible],
10 do Drap couleurs superfine français,
10 do Drap bleu-militaire, français,
10 do Drap couleurs, couleurs assorties.
Ainsi qu'un vaste assortiment de Cotonnades françaises.
Aussi:—Soie à coudre [illegible] bonne qualité, fil patente de Marshall, serge en coton et soie, [illegible] couleurs, boutons, aiguilles &c. &c.
H. DE GOER & RIFFLARD
22 août 21, rue des Magasins

65 caisses bottes et brodequins en chevreau et Brunei, en débarquement du navire Sweden, et à vendre par FROST & Co.
21 août 16 Magasins

BRODEQUINS pour dames et enfans, en magasin et à vendre par FROST & Co.
21 août 16 Magasins

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Tio, et à vendre par le soussigné, 50 milliers cigares de la Havane, consistant en: Regalias, Millar &c. des marques Rosada, Castaneda, Florida et autres. E. JOHNS,
21 août 110 Poydras

SARDINES A L'HUILE—3000 boîtes et demi boîtes de la marque de G. Guilloux, à vendre à des prix modérés par AUGUSTE MOLIER,
21 a 90 rue St. Louis

HUILE D'OLIVE—300 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque Pignel et Peaud, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
21 a 90 rue St. Louis

GUIGNOLET D'ANGERS—100 paniers et demi paniers, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
21 a 90 rue St. Louis

BOUCHONS—20,000 bouchons réguliers, par balles de 20,000, de 30,000 et par sacs de 10m. à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St. Louis

CHAMPAGNE—100 paniers de la marque Bleds? et de la Couronne, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90 rue St. Louis
21 a

DIVERS—3000 sacs café Rio 1re qualité, 50 sacs vieux café Java du gouvernement; 250 caisses huile de baleine blanche d'hiver, blanchie; 1000 caisses huile de baleine épurée pour hiver; 300 caisses huile de baleine anti de New Bedford; 500 caisses amidon de Colgates; 2000 rouleaux cordages, Manchester &c. de Manille; 200 caisses variées à saucissons [illegible] à vendre par J W STANTON & Co.
21 a Encoignure Magasins et Lafayette

FOSDICK & BROTHERS, négocians-commissionnaires, offrent à vendre:
200 gallons huile de blanc de baleine épurée;
75 barillets clous, 1res marques de Weymouth;
100 boîtes thé Souchong et Young Hyson;
[illegible] demi boîtes thé Souchong de choix;
150 dito do Young Hyson;
150 dito do poudre à canon;
100 dito do Pouchong;
100 boîtes de 15 livres chaque, Souchong supérieur,
100 caisses savon;
[illegible] barils cidre de Newark, 1re qualité,
100 do vinaigre de cidre;
100 do thériaque;
[illegible] caisses amidon de New York;
[illegible] do cannes;
[illegible] do moutarde;
[illegible] do raisins de Malaga;
[illegible] do do do
[illegible] barriques madère supérieur;
[illegible] do vin de Pellevoisin, de preuve;
[illegible] do do de Champagne;
[illegible] barils do Américaines;
[illegible] pipes genièvre, marque du Cygne;
[illegible] barils do américaines;
[illegible] barils rhum de la Nlle. Angleterre;
[illegible] jarres tabac à priser de Macouba;
[illegible] caisses cardages;
[illegible] barils résine de Baltimore;
[illegible] jeux de barils à mélasse, en très bon ordre.
21 août

CAFE Java—50 sacs café Java, du gouvernement, à vendre par J W STANTON & Co.
21 août Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE de sperme—[illegible] gallons huile d'hiver, épurée, d'été [illegible] à vendre par J W STANTON & Co.
21 août Encoignure Magasins et Lafayette

CERISES A L'EAU DE VIE—[illegible] à vendre par REYNAUD & FALLON,
[illegible] 26 Tchoupitoulas

GRAINES—100 barils et tierçons [illegible] à vendre par G & R BUCHANAN & Co.

CHANVRE—[illegible] balles chanvre [illegible] en magasin, par G. & R. BUCHANAN & Co.

[illegible]

TEINTURE INDIENNE POUR LES CHEVEUX—Cette eau rend noirs les cheveux roux ou gris, et les rend soyeux. On peut s'en servir avec toute confiance, elle ne tache nullement la peau. Si l'on ne fait usage selon la direction on aura la satisfaction de se donner une belle chevelure d'un beau noir. En vente au No. 56 rue Poydras.

MOULINS A SUCRE, &c.
DEUX Moulins horizontaux, faits en Angleterre, pour moudre les cannes à sucre, avec des brancards en fer forgé, calculés pour être mus par des boeufs ou la vapeur. Aussi, deux BOUILLOIRES CYLINDRIQUES à vendre à bas prix, pour du comptant. Pour les conditions, s'adresser à l'habitation Hope, à quarante-cinq milles au-dessus de cette ville, ou à
SHROPSHIRE & ELLMAKER,
14 août—1m 31 rue Tchoupitoulas

LA société existant sous la raison de "Wiotte & Sallé," est dissoute à dater de ce jour.
20 août—3 E. WIOTTE.

LE soussigné ayant acheté de MM. Wiotte & Sallé le stock de leur magasin, No. 39 rue de Chartres, prévient le public qu'il en ouvrira la vente lundi prochain, à des prix beaucoup au-dessous des cours.
20 août—3t A. DESBOMMES.

ON DEMANDE—Cinq ou six nègres bûcherons pour la campagne. S'adresser à B & A SOULIE,
20 août—12 No. 40 rue Conti

A LOUER—Une maison en briques à étage avec cuisine et dépendances de même, située rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon. S'adresser à B. & A. SOULIE,
20 août No. 40, rue Conti

CAFE—Rio Java, vieux du gouvernement, à vendre par
22 août E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

TABAC—100 balles de Havane, Vuelta de Abajo et Cuba, choix et tripes à vendre par E TROISGROS,
20 août 26 Vieille Levée

CIGARES [illegible] Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
20 août

MARCHANDISES SECHES—10 caisses Kerseys croisés, 20 do Linsey épais et uni, rayé et croisé, 10 dito Kersey épais et uni, 5 dito Jeans du Kentucky, à dito jeans de Louisiane, à vendre en magasin par
WM. FROST & Co.
20 août 25 Vieille Levée

MORUE—100 caisses morue Sèche, en débarquement de la barque Southerner, et à vendre par
WM. FROST & Co.
20 août 25 Vieille Levée

DRAPS—50 balles 4/4, "Appleton", en débarquement de la barque Southerner, à vendre par
WM. FROST & Co.
20 août 25 Vieille Levée

TOILE et Corde d'Emballage—500 pièces et 1000 rouleaux corde, en magasin et à vendre par
WM FROST & Co.
20 août 25 Vieille Levée

HUILE—3000 gallons blanchie et non blanchie, épurée d'hiver; 3000 do de huile de baleine, en magasin et à vendre par WM FROST & Co.
20 août 25 Vieille Levée

TABAC—40 ballots tabac de la Havane, en feuilles, 50 balles do de Cuba, pour capa et tripes, à vendre par
FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée
20 a

SUCRE—300 caisses Havane Blanc, 4 ime, quebrado et jaune, à vendre par F LAMPRE,
20 a 27 Vieille Levée

CAFE—1000 sacs Havane, de Yaga et Rio, vieux du gouvernement, à vendre par
20 a F LAMPRE, 27 Vieille Levée

CLOUX DE GIROFLES—D'excellente qualité de Bourbon, ayant droit au débenture, à vendre par
20 a F LAMPRE, 27 Vieille Levée

CIGARES—500 milliers Regalias et petits cigares, divers collection marques et qualités, à vendre par
20 a F LAMPRE, 27 Vieille Levée

Le Journal des Journaux.

CINQUIEME et sixième Livraisons, contenant la 4me livraison: Les Poules, Marie Salomeny. Comme les Femmes se Vengent, Le Nécromancie et le Repentir. Une vie de l'Impératrice Joséphine; 5e livraison, suite de Rêve de l'Impératrice, le Brisseur d'Images. Gravures. L'Oncle [illegible] le nécromancie et le repentir, et l'autre une [illegible] du brisseur d'images.

ECHO DES FEUILLETONS.
Huitième et 9e Livraisons—Suite de Claude Stocq. Ma Mademoiselle Kerovare dans le 9e; le 9e contient la fin de [illegible] Gravures. l'une représente une scène de Mademoiselle de Kerovare, l'autre représente le brasseur d'images.

LOUIS XIV ET SON SIECLE.
Plusieurs volumes reliés et non reliés.
Les 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46 et 47e livraisons du Siècle de Louis XIV.
Memoires d'Alexandre Dumas, le Chevalier d'Harmental illustré, contenant la huitième de 6 volumes.
M. DE LA PLACE, directeur.
19 août Bureau de l'Abeille, rue de Chartres, 9

BEURRE DE GOSHEN—50 fréquins excellent beurre, arrivant et en débarquement, à vendre par
J W STANTON & Co.
19 août Encoignure Magasins et Lafayette

TABAC EN FEUILLES—De la Vega Vuelta de Abajo, 1re qualité, pour capas et tripes, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
19 août 34 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de choix, en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
19 août 34 Vieille Levée

CIGARES Principes, Variables et de qualité supérieure en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
19 août 34 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc et jaune, à vendre par J M CABALLERO,
19 août 34 Vieille Levée

CAFE RIO—2000 sacs excellente qualité vert des montagnes, en sacs doubles en charge, à vendre par
J W STANTON & Co.
19 août Encoignure Magasins et Lafayette

SUCRE de la Havane—100 caisses sucre blanc, Sevilla et brun, à vendre par
L CANTIN, 42 Gravier

CAFE LAGUAYRA et Havane—100 sacs café vert en débarquement, et à vendre par
L CANTIN, 42 Gravier

BEURRE—100 barillets excellent beurre blanc, à vendre par L CANTIN,
19 août 42 Gravier

SUCRE—20 caisses Havane, en débarquement du Tio, à vendre par L CANTIN,
19 août 42 Gravier

AVOINE—700 sacs avoine, à vendre en magasin par
RICKER & PEARSON,
19 août 62 Camp

POIVRE—60 sacs poivre, à vendre en magasin par
RICKER & PEARSON,
19 août 62 Camp

CORDES d'emballage—75 rouleaux du Missouri, à vendre en magasin par RICKER & PEARSON,
19 août 62 Camp

BUDDECKE, WOODS & Co.—Ont en magasin et offrent à vendre:
100 barils bœuf M. O., Mess et Prime.
100 do graisse première qualité.
100 do huile de graisse pure qualité.
100 balles chanvre du Missouri, blanchi.
50 caisses viandes marque de Schoenberg.
75 barils viande [illegible]
100 caisses savon de Cincinnati, No. 1.
20 caisses [illegible]
19 août

ESPRITS—[illegible] barils de pronostic et demie pièces, en débarquement du navire Arkansas et à vendre par ROBERTS & HALL,
19 août 74 Magasins

[illegible] 40 barils et boucauts en magasin et à vendre à bas prix par ROBERTS & HALL,
19 août 74, Magasins

HOTEL DE LA BAIE ST. LOUIS.
Le public est respectueusement informé que le soussigné a acheté tout l'intérêt que possédait M. D. Vancourt dans ledit établissement, et qu'il commencera à tenir cet hôtel [illegible] pour son propre compte. Il sera aidé de M. Edward Milford, et accommodera de nouveaux [illegible] des visiteurs de cette agréable retraite d'été.
L'intention du propriétaire et de M. Milford est de placer cet hôtel [illegible] plus libérales et de satisfaire le public [illegible]
P. S.—Le RESTAURAT DE FRANKLIN [illegible] sera, durant l'absence de M. Milford, conduit par M. [illegible] qui tenait et devant l'hôtel St. Louis. 16 août

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—Garanties être de la nouvelle récolte de 1845—Le soussigné vient de recevoir par le navire St. Louis, de Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches provenant des meilleurs jardiniers du Nord.
WM DINN,
13 août 11 Commune

A VENDRE—Une MAISON de quatre appartemens, avec cour, remises et écuries, ainsi que 2 chambres pour domestiques dans la cour. Cette maison est située sur le chemin du Bayou, 3me municipalité, encoignure Prieur et Bayou, et forme l'encoignure de l'Esplanade et du chemin du Bayou; le tout de chaussée est occupé par une épicerie. 9 août—30

A LOUER à partir du 1er de novembre prochain—Deux vastes et beaux MAGASINS en briques, à trois étages, Nos 29 et 31, rue de Chartres. Un de ces magasins forme l'encoignure de la rue de la Douane, et l'autre est à côté, rue de Chartres.
AUSSI—Des appartemens au dessus de rez de chaussée des Nos. 44 et 45, propres pour tenir des bureaux ou pour en faire des chambres à coucher. On peut en donner possession de suite. S'adresser à P. W. WOODLIEF, No. 17 rue de Chartres, ou au No. 45, rue de la Douane, à
14 août—30 HENRY CARLETON.

VINS rouges—10 barriques vins de Bordeaux, Château Gobelier, St. Julien, St. Estèphe, Queyries &c. 70 barriques vins de Marseille, marque Baragnon, Elisée Bonax et Bondol, à vendre par J F BERCIER & Co.
14 août 45, Vieille Levée

VIN blanc—45 barils Haut Sauterne et Barsac, à vendre en magasin par J F BERCIER & Co.
14 août 45, Vieille Levée

VINS en caisses—Château de Julien, Château Beychevelle, [illegible] 45 dito Haut Brion Carter, [illegible] vieux; 70 dito St. Julien de [illegible] 200 do. vin ordinaire, St. Julien, Château Lafitte, Margaux &c. 20 caisses Sauterne, marque Lesueur, 1825; 10 de Podensac, Sauterne et Barsac, à vendre par J F BERCIER & Co.
14 août 45, Vieille Levée

DENTISTE,
VENTOUSES, SAIGNEES, SANGSUES.

CHARLES [illegible] offre au public de la Nlle.-Orléans, ses services pour l'application des ventouses et des sangsues, et pour des saignées, à des prix modérés. Il a établi son domicile, rue No. 39, rue de Chartres, au premier, l'autre au No. 123, rue Tchoupitoulas. Les personnes qui s'adresseront à l'une ou l'autre de ces deux adresses seront promptement satisfaites. 9 août—1m

CHARRONAGE.
LE soussigné a en magasin et reçoit par tous les navires venant de Philadelphie, un assortiment complet de voitures pour plantations, charrettes, wagons, &c.; brouettes de toute sorte, de la manufacture de Wm. Wood. Ces articles sont garantis, sous tous les rapports et seront vendus à des prix modérés, par JAMES D. DENEGRE,
9 août—3m 27 Vieille Levée

Marchandises en Fil.
LE soussigné a reçu, par de récents arrivages et a en magasin un vaste assortiment de Marchandises entièrement en fil, qu'il offre à vendre par colis, à des termes raisonnables, savoir:
TOILE—A chemises, qualités assorties, en pièces et demi-pièces.
Toile à draps, assortie en qualité et largeur;
Mouchoirs en fil, blancs, unis, à ourlets et à coins imprimés;
Linge de table, uni et damassé, en fil, grandeurs assorties;
Serviettes en fil, unies et damassé;
Toile à drap, en fil;
Fil à coudre [illegible] blanc, écrus et rongeâtre;
[illegible] et toile de Hollande, qualités assorties, en fil.
[illegible] à carreaux fantaisie, en fil;
[illegible]
[illegible] et Marchandises en coton:
[illegible]
17 et 20 rue St. Louis

QUARTIER GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle. Orléans, 29 juillet 1845.
Ordre No. 1.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue à dix h. le dimanche 31 août prochain, sur la Place d'armes, à 6 heures précises du matin, pour une revue d'inspection. Les chefs de corps sont chargés de la stricte exécution du présent ordre.
Par ordre du Brigadier général commandant la Légion,
CHS CUVELLIER.
29 juil N. VIGNIE, Aide de camp.

LEGION DE LA LOUISIANE.
REGIMENT D'INFANTERIE.
Ordre No. 6.
Nouvelle Orléans, 11 août 1845.
REVUE D'INSPECTION.

CONFORMEMENT à l'ordre émané du quartier général de la Légion de la Louisiane, le régiment d'infanterie prendra les armes dimanche 31 du courant, et se réunira sur la place d'armes à six heures du matin. Grande tenue d'été—Equipement complet. La compagnie des Yagers, capitaine Anta, sera de service et se rendra sur la place, un quart d'heure avant l'heure ci-dessus indiquée. La ligne de bataille sera formée à six heures et demie précises.
Par ordre du colonel commandant,
A. CHIAPELLA,
11 août Adjudant-Major

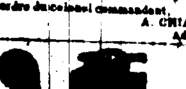

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle Orléans, ce 23 août 1845.
Revue d'Inspection.

CONFORMEMENT aux ordres émanés du quartier général de la Légion de la Louisiane, le Bataillon prendra les armes le dimanche, 31 du courant, à 5 heures précises du matin, pour une revue d'inspection. Armement complet, tenue d'été, réunion à l'arsenal. Le train sortira à pied.
Par ordre du capitaine D. Augustin,
25 août F. SAUTON, adj. major.

TIRAILLEURS D'ORLEANS.
Au camp—Ordre No. 1.
Conformément à l'ordre du colonel commandant le régiment d'infanterie, la compagnie prendra les armes dimanche prochain, 31 août, pour une revue d'inspection.
Réunion à la salle d'armes à 5 1/2 heures précises du matin—Tenue d'été, équipement complet.
Par ordre du capitaine,
24 août H. TACON, sergent major

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
La compañía se reunirá el domingo 31 del corriente, en el paraje de costumbre, á las 5 en punto de la mañana, con uniforme y armamento completo, para revista de inspeccion, segun orden superior.
Nueva Orleans, agosto 18 de 1845.
FRANCISCO PEREIRAS,
18 agosto Sargto. 1ro.

LEGION DE LA LUISIANA.
VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
La Compañía tomará las armas y se reunirá en el paraje acostumbrado, para revista de inspeccion, el Domingo 31 del corriente, á las 5 en punto de la mañana.
Nueva-Orleans, 21 Agosto 1845.
De orden del Capt.
MATEO BORDAY,
22 agosto Sargt. primero.

CAZADORES DE ORLEANS.
La compañía se reunirá el domingo proximo, 31 del corriente, á las 5 en punto de la mañana, con riguroso uniforme y armamento completo, para una revista de inspeccion, segun orden superior: la reunion en el paraje acostumbrado.
De orden del capitan,
TOMAS BLANCO,
25 Agosto Sargt. primero.

GARDES D'ORLEANS.
Attention:
La compagnie prendra les armes mercredi 27 du courant, à 7 heures précises du soir, en grande tenue d'été, avec briquet seulement.
Par ordre du Lieutenant J. DUBUC,
L. AUDRY,
21 août sergent major.

Compañía de *Voluntarios de la Luisiana*.
En virtud de una orden recibida del Brigadier General de la Legion de la Luisiana, queda abierta la lista para el enganche de los individuos (sean ó no de la compañía) que voluntariamente quieran formar parte en los cuatro regimientos que deven organizarse para el servicio de Texas.
La oficina está abierta de las 9 de la mañana á las 3 de la tarde, en la calle Dumaine, No. 14, a cargo del sargento primero, Marino Bordas.
El capitan,
SALVADOR VIOSCA.

ARCHITECTURE, GENIE CIVIL ET ARPENTAGE.
LE soussigné, ayant transporté son bureau, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, prend la cette occasion pour offrir de nouveau au public ses services comme architecte, ingénieur et arpenteur. Il se chargera de faire des plans de maisons particulières, d'édifices publics de tout genre, d'églises, &c. [illegible] Il se chargera aussi des relevés et travaux [illegible] chemins de fer, canaux, jetées, chaussées, [illegible] de la Nouvelle Orléans [illegible]
HENRY MOELLHAUSEN,
7 août—6m Architecte ingénieur.

LA personne qui pourrait donner des informations concernant un jeune homme nommé ALCIDE LEBLANC, âgé d'environ 14 à 15 ans, qui a les yeux bleus et les cheveux blonds, ayant l'air pauvre, recevra une récompense [illegible] s'adresser à M. [illegible] le faubourg Bouligny, il y a environ [illegible]
Paroisse Jefferson, 5 août 1845
DAMIAN CANAS

BOUCAUTS A SUCRE—500 boucauts vides, en bon état, avec les fonds, complets et parfaitement conditionnés, à vendre à la Raffinerie de sucre.
5 août A. GORDON, WYLIE & Co.
22 Bienville

A LOUER.
Une maison à deux étages située rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.
Une maison, rue du Bayou, près Bonne-Enfants.
Deux maisons, rue des Grands-Hommes, près celle d'Enghien.
Une maison, rue des Champs-Elysées, près celle des Bons-Enfants.
Une maison, rue des Amis, près celle Craps.
Une maison, rue St. Louis, près de la Claiborne.
Toutes ces propriétés sont en parfait état. Pour les conditions qui seront des plus avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No. 133, entre St. Louis et Conti.
4 août

Avis aux Architectes.
EGLISES GOTHIQUES.
VITRAUX DE COULEURS, MOSAIQUES &c.

LE soussigné étant l'agent d'une importante manufacture de verres de couleurs en France, peut fournir à des prix beaucoup plus bas que tout ce qui a été vendu jusqu'à ce jour, les plus belles qualités de verres, soit en feuilles, soit en tableaux, octogones &c. Il peut fournir aussi les vitraux d'églises toute montées sur plomb et cadres de fer, et avec n'importe quel dessin de maison que ce qui lui en donnera le modèle. Il pourra s'engager pour les fournitures complètes d'églises.
S'adresser à M. C. CAVORET,
6 août—3m 9, Southwill [illegible] street, New York

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre le feu.
Nouvelle Orléans, 4 sept 1845
A UNE assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, E. Mathews Esq. ayant donné sa démission, F. N. Wood Esq. a été unanimement élu président.
GEO. C. LAWRASON,
6 août secrétaire

Avis de formation de Société.
LES Soussignés, John R. Marshall, de New York, et A. S. James de la Nouvelle-Orléans, ont formé une société, à dater du 1er juillet courant, pour la transaction des affaires en Marchandises Sèches, sous la raison de MARSHALL & JAMES, et se sont établis au No. 18, rue de Chartres.
JOHN R. MARSHALL,
A. S. JAMES.
30 juil—3m Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1845.

VINS rouges—95 barriques vin de Marseille,
16 demi-barriques do
35 barriques vieux vin de Bordeaux Chateau Lafitte
[illegible] do do do Leoville
[illegible] do do do Margaux Médoc,
27 do do do Pauillac Médoc,
4 do do do Martinez,
67 do St. Julien, St. Estèphe et St. Emilion,
78 do vin ordinaire Montferrand, St. Julien,
34 1/2 do Pauillac Médoc et et. Emilion.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
13 août 11 et 13, St. Louis

VINS blancs en barils—65 barils vin blanc Graves,
44 barriques vin blanc de graves,
44 do de Sauterne,
61 do de Barsac,
39 do de Haut Sauterne,
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
13 août 11 et 13 St. Louis

VINS rouges en caisses—600 caisses vin rouge, ayant droit au drawback.
100 do vin rouge St. Estèphe, Margaux, Médoc et St. Julien.
116 do do de vieux Haut Brion, Chateau Lafitte et Latour
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
13 août 11 et 13 St. Louis

VINS blancs en caisses—30 caisses vin blanc Haut Sauterne, 55 do de do de Sauterne,
56 do vin blanc Barsac, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
13 août 11 et 13 St. Louis

ABSINTHE SUISSE—140 caisses Absinthe Suisse, 1re qualité, 10 dito Eau verte, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
13 août 36 rue de Chartres

PRUNES Sèches—[illegible] caisses prunes sèches en paniers, 10 dito chinois à l'eau de vie, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
13 août 36 Chartres

EAU DE FLEUR D'ORANGER:—
40 caisses Eau de fleur d'oranger,
[illegible] do 10 dito Eau de rose,
[illegible] caisses Eau de Cologne,
13 dame-jeannes Anisette de Bordeaux, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
13 août 36 Chartres.

THÉ—[illegible] colis impérial, poudre à canon, young hyson Souchong et Pouchong, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
18 août

GENIEVRE de Hollande—[illegible] pipes, marque de l'Ancre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
18 août 40 Gravier

C[illegible]—[illegible] par [illegible]
[illegible] Levée

G[illegible]
[illegible] Levée

[illegible]
A vendre par [illegible]
[illegible] Levée

S[illegible] Vera Cruz [illegible] à vendre par
HEPBURN & [illegible]
[illegible] août 21 rue Royale